

## Bachelier : instituteur primaire

|                                                                         |                           |                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    |                           |                                                                             |
| Tél : +32 (0) 67 55 47 37                                               | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : <a href="mailto:peda.braine@helha.be">peda.braine@helha.be</a>       |
| <b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS               |                           |                                                                             |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 48                                               | Fax : +32 (0) 65 40 41 52 | Mail : <a href="mailto:peda.mons@helha.be">peda.mons@helha.be</a>           |
| <b>HELHa Gosselies</b> Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES                  |                           |                                                                             |
| Tél : +32 (0) 71 35 29 34                                               | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : <a href="mailto:peda.gosselies@helha.be">peda.gosselies@helha.be</a> |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT |                           |                                                                             |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00                                               | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : <a href="mailto:peda.leuze@helha.be">peda.leuze@helha.be</a>         |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 76 Sociologie et politique de l'éducation               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                 |             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | PEIM3B76PP                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 3B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                               | 1 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Volume horaire  | 30 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Braine-le-Comte</u><br/> <b>Lucrezia DI LEO</b> (<a href="mailto:lucrezia.di.leo@helha.be">lucrezia.di.leo@helha.be</a>)<br/> <u>HELHa Campus Mons</u><br/> <b>Marc DEGAND</b> (<a href="mailto:marc.degand@helha.be">marc.degand@helha.be</a>)<br/> <u>HELHa Gosselies</u><br/> <b>Virginie CRAPS</b> (<a href="mailto:virginie.craps@helha.be">virginie.craps@helha.be</a>)<br/> <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u><br/> <b>Anne DELANGRE</b> (<a href="mailto:anne.delangre@helha.be">anne.delangre@helha.be</a>)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 10                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à donner aux futurs enseignants une vision claire du système éducatif dans lequel ils évolueront, de son évolution, de ses contraintes et de sa structuration.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
  - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de porter un regard réflexif et lucide en tant que futur professionnel de l'éducation sur les logiques sociologiques de structuration du système scolaire belge.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B76PPA Sociologie et politique de l'éducation

30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B76PPA Sociologie et politique de l'éducation

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Gosselies** Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : [peda.gosselies@helha.be](mailto:peda.gosselies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Sociologie et politique de l'éducation                     |                                                                                                |                 |             |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 12_PEIM3B76PPA                                                                                 | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 3B                                                                                             | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                               | 1 C                                                                                            | Volume horaire  | 30 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Virginie CRAPS</b> ( <a href="mailto:virginie.craps@helha.be">virginie.craps@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 10                                                                                             |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                       |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours de Sociologie et Politique de l'Éducation doit amener l'étudiant à prendre du recul et à adopter une attitude critique par rapport à sa pratique quotidienne de l'enseignement. L'étudiant lui-même sera amené progressivement par des "outils de lecture" appropriés à analyser son propre rapport au savoir et à l'école.

Le cours consiste à acquérir un regard éclairé sur les tensions qui animent l'école grâce aux apports de la sociologie.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours développe les compétences C4 et C5 telles que décrites sur la fiche UE.

L'étudiant doit être capable d'analyser son expérience de terrain (si petite soit-elle) en utilisant les outils de lecture construits en classe et cherchés par lui-même.

- Il pourra décrire un environnement scolaire et les pratiques pédagogiques à la lecture de la sociologie.
- Il précisera avec une responsabilité assumée dans quelle position sociologique il se situe (en relation avec les courants sociologiques décrits).
- Il précisera ses intentions pédagogiques de futur enseignant en analysant les freins et les opportunités qui sous-tendent intention et action.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

1. Point de départ : divers constats d'inégalités sociales et scolaires.
2. L'école et les exigences sociales : histoire de l'éducation.
3. Les tensions qui animent l'école : le rapport à la loi et à l'éthique, la question du sujet, transformer ou reproduire.

#### Démarches d'apprentissage

Le cours prend appui sur l'expérience professionnelle de l'étudiant, aussi courte soit-elle : ce qu'il est aujourd'hui, son expérience de terrain, ses projets.

Mise à l'expérience d'outils d'analyse, de compréhension, d'observation.

Lectures, interviews, débats, expérimentations, présentations plus théoriques ponctueront chaque séquence de cours, mettant en avant les concepts analysés en cours et menant à des débats et réflexions en groupe.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Les échanges individuels entre le professeur et chaque étudiant permettront d'assurer un feed-back personnel en relation à l'état d'avancement de chacun. Les interactions en groupes durant les cours permettront également un

partage des connaissances et des remédiations immédiates.

### Ouvrages de référence

Alvarez C. (2016). *Les lois naturelles de l'enfant*. Paris : Les Arènes.  
Caffieaux C. (2011). *Faire la classe à l'école maternelle. Réflexions sur la construction des inégalités scolaires*. Bruxelles : De Boeck.  
Lannoye Ch., Mouraux D., & Van Cottom J. (1999). *L'école vit au rythme de ses tensions*. Bruxelles : De Boeck.  
Mouraux, D. (2012). *Quand l'enfant devient élève...Entre rondes familles et école carrée...* Bruxelles : De Boeck.  
Revue du CGé : Échec à l'échec et Traces.  
www.enseignement.be  
Pacte d'excellence pour tous.

### Supports

Présentations power point  
Séquences filmées et interviews  
Extraits de revues  
Voir la plateforme ConnectED

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'étudiant remettra un travail de synthèse en fin de quadrimestre.  
Remise du travail hors session : 50% de la note finale.  
Défense orale du dossier lors de l'examen oral : 50% de la note.

### Pondérations

|                        | Q1        |    | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %  | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière | Trv       | 50 |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exo       | 50 |           |   | Tvs + Exo | 100 |

Trv = Travaux, Exo = Examen oral, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Évaluation au Q3 : remise d'un travail de synthèse et examen oral.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).